

euvres

infos



**Lancement de la saison estivale :
Revivez le festival de musique
de la Délégation Côte d'Opale**

» Lire page 14 - 15



Le mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le 15 mars dernier, vous avez largement accordé votre confiance à la liste que j'avais une nouvelle fois l'honneur de conduire. L'action au service de Desvres et de ses habitants ne s'est donc jamais interrompue et la feuille de route est tracée pour les 6 ans à venir.

Lors du conseil municipal du 28 avril, le budget 2026 a été adopté. Chacun conviendra que le projet que vous nous avez chargés de mettre en œuvre ne peut être réalisé en un exercice budgétaire. Il faut le temps de préparer les dossiers, de travailler à leur financement : c'est le rôle des commissions municipales qui, autour d'un adjoint ou d'un conseiller délégué, ont commencé leur travail avec l'appui de nos services municipaux. Pour 2026, des choix budgétaires ont été faits, sans augmentation des taux de fiscalité communale et sans augmentation des redevances communales sur l'eau et l'assainissement. Les principaux investissements vont porter sur la lutte contre les inondations avec la restauration des vannes et de la passerelle de l'étang du Mont Pelé dès cet été, puis le lancement en fin d'année d'une série de travaux lourds dans le secteur Jean Jaurès-Nodingues (anciens ateliers) avec la mise en place d'un nouveau réseau de collecte des eaux pluviales et la création d'une zone de tranquillisation pour réguler l'écoulement des eaux à l'arrière des anciens abattoirs. Ces travaux sont très coûteux et nous cherchons toujours activement les subventions pour atténuer la charge qui reste à la commune ; mais celle-ci sera conséquente et nous conduit à différer d'autres investissements. Pourtant, il est nécessaire de réaliser ces travaux car si nous sommes actuellement en période de sécheresse et de fortes chaleurs, nous savons que les épisodes pluvieux reviendront et nous devons les anticiper afin de protéger au maximum les personnes et les biens. L'effort est à faire maintenant, dans l'intérêt collectif. En outre, la construction de l'unité de traitement des pesticides au captage de Menneville s'achève alors que la construction d'un bassin de stockage des eaux usées à la station d'épuration est à l'étude afin de sécuriser les rejets en milieu naturel. Ainsi, nous sécurisons notre approvisionnement en eau et sa qualité et nous protégeons notre environnement. Tels sont les choix majeurs du budget 2026.

Pour autant, d'autres chantiers sont lancés comme le réaménagement d'une des salles du Musée de la Céramique, opération fortement subventionnée et accompagnée d'un important mécénat par des entreprises locales que je remercie. Ces travaux à dimension culturelle n'ont rien d'accessoiristes : ils contribuent à la réputation et à l'attractivité de notre ville.

Dans les pages qui suivent, d'autres éléments forts de notre attractivité sont mis à l'honneur : la dynamique commerciale, avec les deux récompenses nationales obtenues depuis le début de l'année, et la richesse associative dans tous les domaines, notamment avec un retour sur plusieurs structures et associations tennaises qui renforcent le lien entre les habitants et font rayonner Desvres.

Je vous en souhaite donc bonne lecture ainsi qu'un bel été dans notre commune où les festivités et animations seront une nouvelle fois nombreuses.

Avec tout mon dévouement.

Votre Maire
Marc Démolliens

Permanence de votre Maire : le mardi matin de 9h00 à 10h00 en mairie

Place Léon Blum - 62240 DESVRES

Site internet de la ville de Desvres : www.ville-desvres.fr

facebook : Ville de Desvres

Intramuros : Desvres



SOMMAIRE

- 4 Votre nouveau Conseil Municipal
- 6 Travaux, urbanisme, environnement
- 8 Jeunesse et Sports
- 10 Commerces
- 12 Culture
- 16 Séniors et Soldarité
- 17 Fêtes, manifestations et commémorations
- 21 Compte rendu des Conseils Municipaux
- 22 Focus sur : 30 ans d'existence pour nos associations paramunicipales
- 24 Agenda
- 25 La tribune du groupe d'opposition

I.S.S.N N° 1161-1923

Conception et rédaction : Mairie de Desvres

Photos : Mairie de Desvres, élus locaux et Associations locales

Impression : desvres
Impression

Suite aux élections du 15 mars 2026 remportées par la liste «Engagés pour Desvres» conduite par M. Marc Démolliens avec 60,35% des voix représentant 1 108 électeurs sur 1945 votants, le nouveau conseil municipal de Desvres a été installé le dimanche 22 mars 2026. Marc Démolliens a été réélu maire par les conseillers municipaux. Huit adjoints et huit conseillers délégués ont également été nommés, avec une organisation structurée autour de grands pôles allant de la solidarité à la sécurité, en passant par l'aménagement urbain, la culture, le commerce ou encore les finances.



Les adjoints :

1er Adjoint : M. Ludovic DUTRIAUX : Délégation pour tout dossier relatif à la Jeunesse et aux sports. En cas d'absence ou d'empêchement du Maire, délégation de signature pour les actes administratifs et en dehors des délégations du 5ème adjoint, du 1er conseiller municipal délégué et de la 6ème conseillère municipale déléguée.

2ème Adjointe : Mme Marylise THILLIEZ : Délégation pour tout dossier relatif aux Affaires sociales et à la solidarité (OM3, personnes âgées). En cas d'absence ou d'empêchement du Maire et du 1er adjoint, délégation de signature pour les actes administratifs et en dehors des délégations du 5ème adjoint et du 1er conseiller municipal délégué.

3ème Adjoint : M. Bruno LEDUC : Délégation pour tout dossier relatif aux Travaux par entreprises, à la Sécurité des bâtiments communaux et à la Défense incendie.

4ème Adjointe : Mme Nathalie TELLIER : Délégation pour tout dossier relatif à la Communication.

5ème Adjoint : M. Raymond LEJOSNE : Délégation pour tout dossier relatif à l'Aménagement urbain, au logement, à l'eau et à l'assainissement.

6ème Adjointe : Mme Stéphanie GRABARZ : Délégation pour tout dossier relatif à la Culture et au Patrimoine.



7ème Adjoint : M. Rémy SOKI : Délégation pour tout dossier relatif aux animations, aux commerces, et à l'événementiel et en dehors des délégations du 5ème conseiller municipal délégué.

8ème Adjointe : Mme Anne-Marie BAUDE : Délégation pour tout dossier relatif à l'Enseignement et à la Citoyenneté.

Les conseillers municipaux délégués :

1er Conseiller municipal délégué : M. Simon LEMAIRE : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs aux Finances.

2ème Conseillère municipale déléguée : Mme Monique SOMMERARD : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs à l'Environnement, au fleurissement, aux étangs et au cimetière.

3ème Conseillère municipale déléguée : Mme Chantal TERNISIEN : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs à l'aide à domicile.

4ème Conseiller municipal délégué : M. Thierry RUFFIN : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs à la voirie et aux travaux réalisés en régie.

5ème Conseiller municipal délégué : M. Éric EECKOUT : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs à la gestion, la promotion et l'animation des Géants traditionnels de la Ville de Desvres.

6ème Conseillère municipale déléguée : Mme Anne DACHICOURT : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs à la gestion des accueils de loisirs communaux.

7ème Conseillère municipale déléguée : Mme Véronique BALLY : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs au monde associatif.

8ème Conseiller municipal délégué : M. Hérald TOUTAIN : Délégation pour le suivi des dossiers relatifs à la sécurité

Les conseillers municipaux :

M. Grégory DUFRENNE, Mme Aurélie BRESSEL, M. Laurent PERRAULT, Mme Cathy BIENIOSZEK, Mme Cécile RICHEVAL, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Philippe PRUDHOMME, Mme Martine GOURNAY-PRUDHOMME, M. Jonathan HENNUYER, Mme Sabrina RUFFIN.

Depuis le début de l'année, de nombreux travaux et aménagements ont été engagés afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et de moderniser les équipements municipaux.

La nouvelle caserne de gendarmerie a été inaugurée en début d'année en présence des représentants de l'État, des partenaires institutionnels qui ont contribué à la réalisation de ce projet et des élus locaux. Lors des discours prononcés, il a été souligné l'importance de cette implantation en cœur de ville qui renforce la proximité entre les forces de l'ordre et la population, et qui offre aux 16 gendarmes et leur famille un cadre de travail et de vie optimum.

À la médiathèque, la mise en accessibilité du bâtiment se poursuit avec l'installation de nouvelles portes automatiques facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Au cimetière communal, le programme de reprise des concessions et de démolition des chapelles abandonnées engagé en 2025 se poursuit. Cette opération s'accompagne d'un important travail de végétalisation avec de nouvelles plantations et l'installation de nichoirs destinés à favoriser la biodiversité.

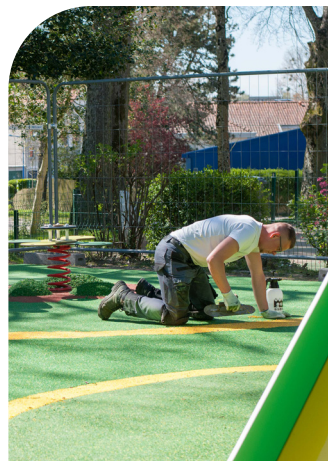
De nouvelles aires de jeux ont également été aménagées au parc du château des Éperlecques et à la Maison de la Jeunesse, offrant aux enfants des espaces ludiques et sécurisés au cœur d'un environnement verdoyant.

Les travaux de la station de traitement des pesticides progressent également avec la livraison et l'installation des filtres à charbon, étape importante de ce projet structurant pour la qualité de l'eau.

Enfin, sur la place Léon Blum, le carillon installé pour l'an 2000 a fait peau neuve avec la restauration des peintures par les services techniques de la commune.



Travaux, urbanisme, environnement





Un point sur l'avancée des travaux de l'église Saint-Sauveur ?

La restauration de l'église Saint-Sauveur se poursuit conformément au calendrier établi. Si les avancées sont peu visibles depuis l'extérieur à cause des échafaudages, d'importants travaux ont été réalisés.

- Le rampant du pignon sud est restauré, la pose des ardoises est proche.
- Versant sud de la nef centrale : la pose des ardoises est terminée; un faitage provisoire a été posé. Le faitage définitif sera posé quand l'autre versant aura été restauré, dans une phase future de travaux.
- Pose d'un solin contre le clocher pour assurer l'étanchéité.
- La pose des nouvelles ardoises a débuté, laissant progressivement apparaître le visage rénové de l'édifice.

À travers ce chantier d'envergure, la commune poursuit son engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de son patrimoine.

Avant / Après



RAPPEL : Entretien des haies : Afin de sécuriser les usagers, les arbres, branches et haies avançant sur les voies communales et chemins communaux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires. Les déchets résultant de cet élagage doivent être ramassés au plus vite.

Le 10 de carreau entre sportivité et convivialité.

Le mois d'avril a une nouvelle fois été marqué par le succès du 10 de Carreau, qui a rassemblé près de 700 participants sur ses différents parcours. Les coureurs ont pu choisir entre un 5 km, un 10 km ou un trail de 15 km, adaptés à tous les niveaux. Sous une météo favorable, les participants ont profité d'une ambiance conviviale et d'une organisation saluée par tous. Le 10 km a confirmé son statut d'épreuve phare, tandis que le trail de 15 km a séduit les amateurs de nature et de défi. Tout au long de la journée, bénévoles, partenaires et supporters ont contribué à faire de cette édition une véritable réussite. Au-delà des performances sportives, cette manifestation a une nouvelle fois mis à l'honneur les valeurs de partage, de convivialité et de dépassement de soi qui font l'identité du 10 de Carreau.



Desvres Danse

Une nouvelle distinction pour nos danseurs desvrais.

« Il y a des victoires qui font du bruit. Il y en a d'autres, plus rares, qui font sens... ». Ainsi commence le discours de félicitations de M. Ludovic Dutriaux, Adjoint aux sports, au groupe des « grandes » de l'association « Desvres Danse » pour leur première place au concours organisé par le Cap Crew Diamond Family, club du Boulonnais, le 26 avril dernier. 470 points sur 500, c'est cette performance qu'ont livrée les danseurs et danseuses. Bravo à toute la troupe, Dimitri, Marine, Lucas, et à tous ceux qui, dans l'ombre et le silence, font vivre la danse dans notre ville.



Tournoi international U11

L'Amicale Sportive Laïque fait rayonner Desvres au delà des frontières.

Les 6 et 7 juin dernier, vous étiez invités à venir encourager nos jeunes desvrais à la conquête du Graal face à une opposition relevée venue les défier sur leurs terres. En effet, l'Amicale Sportive Laïque avaient invité les Belges du «Royal Basket Club Visé», les Anglais des «Saints Basketball Folkestone» et bien sur nos équipes de Dunkerque «Malo Basket Club - DMBC», «E.S Henin Beaumont Basketball», «BC Marck» et «SC Basket Bourbourg». Un grand bravo aux organisateurs pour ces journées placées sous le signe du fair-play.



Hommage à une grande figure du monde associatif

Suite au décès de M. Jean Sergent, grande figure du basket local qui, durant plusieurs décennies, consacra une grande partie de sa vie à transmettre, accompagner et faire grandir des générations d'enfants au sein de l'amicale laïque de Desvres dont il fût longtemps président, le conseil municipal de Desvres a décidé de lui rendre hommage en donnant son nom au complexe sportif du Pilbois.



Desvres doublement récompensée à l'échelle nationale pour son engagement en faveur du commerce de proximité.

A quelques semaines d'intervalle, la commune a reçu deux distinctions nationales qui viennent saluer la politique ambitieuse menée depuis plusieurs années en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et de la revitalisation du cœur de ville.

Une reconnaissance qui témoigne du dynamisme de la commune et de l'engagement collectif des élus, des commerçants, des artisans, des partenaires institutionnels et des acteurs locaux.

Un trophée national décerné par la JNCP.

Le 13 avril dernier, lors d'une cérémonie organisée à Paris, la Ville de Desvres a été récompensée par un trophée spécial « Village » dans le cadre du Label national du commerce de proximité.

Attribuée à une commune de moins de 5 000 habitants, cette distinction vient récompenser l'implication collective, les actions menées tout au long de l'année et les animations proposées en faveur du commerce local.

Cette récompense est le fruit du travail engagé dans le cadre de la Journée nationale du commerce de proximité, organisée en étroite collaboration avec l'Union des commerçants et artisans Desvres Samer et environs ainsi que de la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux pour dynamiser le centre-ville.

À cette occasion, la Ville de Desvres a également obtenu un deuxième « sourire » dans le cadre du Label national « Commerce et Artisanat dans la Ville ».

Une nouvelle distinction pour la revitalisation du centre-ville.

Quelques semaines plus tard, la commune a une nouvelle fois été mise à l'honneur à Paris en recevant le trophée « Projet contribuant à la revitalisation du commerce de centralité dans une commune du programme Petites Villes de Demain ».

Cette distinction est décernée conjointement par la Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires (FACT) et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Le trophée a été remis lors du Salon de l'immobilier des espaces commerciaux, organisé Porte de Versailles.

Le jury a salué la boutique éphémère « Les Mirettes », une initiative innovante qui contribue à redynamiser le cœur de ville, à accompagner de nouveaux porteurs de projets et à renforcer l'attractivité commerciale de Desvres.



Ces deux distinctions nationales constituent une véritable reconnaissance du travail mené par la municipalité et l'ensemble des partenaires engagés pour faire vivre le commerce de proximité.

Elles illustrent également la volonté de la Ville de Desvres de construire un centre-ville attractif, vivant et adapté aux attentes des habitants tout en s'inscrivant pleinement dans la dynamique du programme « Petites Villes de Demain ».

Au-delà des trophées, c'est tout un territoire qui est récompensé : les commerçants, les artisans, les associations, les partenaires institutionnels et les équipes municipales qui œuvrent quotidiennement pour faire de Desvres une commune dynamique et accueillante.

Car soutenir le commerce de proximité, c'est avant tout faire vivre Desvres au quotidien.



Quelques chiffres de la boutique éphémère - Les Mirettes en 2025 :

Nombre de semaines louées : 42 semaines
Nombre total de locations : 19 locations
Nombre de porteurs de projets différents : 10
Nombre de renouvellements : 7 locations renouvelées
Nombre d'artisans accueillis : 31
Installation définitive sur la commune : 1
Taux de remplissage : 75 %.



Remise des chèques cadeaux de l'opération « Vos commerçants fêtent le printemps »

Le samedi 30 mai dernier, l'Union des Commerçants Desvres-Samer et Environs a eu le plaisir de remettre les chèques cadeaux aux heureux gagnants de l'opération « Vos commerçants fêtent le printemps », organisée par l'Union des Commerçants. Au total, ce sont 2 000 € de chèques cadeaux qui ont été remis aux gagnants.

Félicitations à tous les gagnants et merci à tous de faire vivre le commerce local.



Exposition

« La Vie Quotidienne Pendant La Guerre » *Quand un don permet de faire revivre l'histoire*

L'histoire de cette exposition débute par un geste de transmission. À l'occasion du tri d'une maison familiale, une famille desvraise a confié à la médiathèque un important ensemble de documents datant de la Seconde Guerre mondiale. Face à la richesse de ces archives, le service culturel a imaginé une exposition consacrée à la vie quotidienne des Français durant l'Occupation.

Présentée du 2 au 12 mai à la salle Raymond-Dufour, cette exposition a accueilli un nombreux public ainsi que plusieurs classes des écoles de Desvres et des communes voisines. Véritable support de mémoire et de transmission, elle a également donné naissance à plusieurs manifestations culturelles organisées autour de cette thématique.



Le bal de la Libération *Une soirée au rythme des années 1940*

Le 6 mai, avait lieu le bal de libération, manifestation proposée par le service culturel dans le cadre de l'exposition. Ce sont 200 personnes qui sont venus fêter la libération, pour beaucoup en costume d'époque. Le temps d'une soirée, un répertoire de chansons d'époques a été interprété en live accompagné par les danseurs du club de danse de Courset. Un grand merci à toutes les associations (Harmonie municipale «La Concorde», Histo Jeep Tour, Histoires de Guerres, Les Boys de l'oncle Sam, Amis du Club de Danse de Courset, ...) qui ont contribué à la réussite de cet événement.



***Concert - conférence de l'association
« Mémoire et Paix »
Un voyage musical et historique au
service du souvenir***

Dans le cadre de l'exposition « 1939-1945 : la vie quotidienne pendant la guerre », l'Harmonie municipale La Concorde et l'association « Mémoire et Paix » proposaient le 9 mai, à la salle R.Dufour, une soirée en musique et en images autour de la vie des Français sous l'occupation. Entre musique, récits et moments d'émotions, cette manifestation invitait le public à une réflexion collective sur la mémoire, la liberté, et la construction de la Paix.



LA MÉDIATHÈQUE GRATUITE POUR LES ADULTES DESVROIS :

Depuis le 28 avril, les habitants de Desvres bénéficient de la gratuité de leur adhésion à la médiathèque municipale. Jusqu'alors réservée aux moins de 16 ans, cette mesure est désormais étendue à l'ensemble des Desvrois.

Cette décision traduit la volonté municipale de faciliter l'accès à la culture, à la lecture et aux ressources numériques pour tous.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE LA DÉLÉGATION CÔTE D'OPALE

Le rendez-vous des mélomanes

Début juin, la Cité des Potiers accueillait le Festival de musique de la délégation Côte d'Opale, une première depuis 2014. Pendant trois jours, musiciens, choristes et passionnés de musique se sont réunis autour d'un programme riche et varié.

Le festival s'est ouvert avec le conte musical « Arthur et Platon », interprété par l'Harmonie Municipale « La Concorde » avec la participation des chorales du collège du Caraquet et de l'école Jehan-Molinet.



Le lendemain, une Masterclass animée par des professionnels de la Haute École des Arts du Rhin de Strasbourg a permis aux participants de développer leur expression scénique, leur aisance à l'oral et leur pratique musicale sans partition. La journée s'est poursuivie en soirée avec plusieurs concerts, réunissant notamment « La Concorde », les Voix du Caraquet et le groupe techno-brass « Splash ».



Le festival s'est clôturé par un grand défilé de près de 300 musiciens accompagnés des géants Benoît et Catherine dans les rues de la commune, avant un concert final place Léon-Blum. Un moment spectaculaire qui restera dans les mémoires.

A cette occasion quelques lieux de notre commune ont été agrémentés d'éléments de décor sur le thème de la musique mis à disposition par la ville de Boulogne Sur Mer que nous remercions chaleureusement.



Quatre-vingt ans

Une visite qui réchauffe les cœurs

Qu'il est beau d'avoir 80 ans ! Et la commission en charge des affaires sociales présidée par Mme Marylise Thilliez ne contredira pas. Elle s'est rendue récemment chez M. Jean-Pierre Leconte et Mme Yvette Laurent pour célébrer cet événement particulier et partager un moment de convivialité. Comme le veut la tradition, un bouquet de fleurs et un panier garni ont été remis aux nouveaux octogénaires de la commune. La Municipalité leur adresse ses plus sincères vœux et leur souhaite un très joyeux anniversaire.



Inscription repas des aînés et Colis de Noël 2026

Vous allez bientôt recevoir dans votre boîte aux lettres les bulletins d'inscriptions concernant la Journée Fraternelle des Aînés qui se tiendra le samedi 19 septembre à la salle des fêtes Raymond Dufour, rue de la Gare et le colis de Noël.

Merci de bien vouloir les remplir, les signer et les remettre en Mairie afin que votre inscription soit bien prise en compte.

Rejoignez l'Office Municipal du 3ème Âge

Fort de ses 316 adhérents, l'OM3 contribue, sous la Présidence de Marylise THILLIEZ, à un rapprochement des anciens de la Cité des Potiers. Le club se réunit alors deux fois par mois au centre associatif du Caraquet pour se retrouver, jouer à des jeux de société, de cartes,...

Des ateliers créatifs, thés dansants, repas, cours de gymnastique avec moniteur sont régulièrement mis en place. Trois voyages (2 en France et un à l'étranger), l'un en car, l'autre en avion, bateau ou train sont également organisés.

Pour toutes les activités du club, un certificat médical pour les activités sportives est demandé. Les inscriptions au club ou pour les diverses activités sont prises lors des réunions du club ou à **en mairie le vendredi de 14h30 à 16h00, lors de la permanence de la présidente Marylise Thilliez.**

Divernia festival

Une 5ème édition haute en couleur.

Les 3 et 4 avril derniers, le Comité des Fêtes a donné rendez-vous aux amateurs de musique à la salle Raymond-Dufour pour la cinquième édition du Divernia Festival. Durant deux soirées, le rock et ses nombreuses influences ont résonné dans une ambiance chaleureuse et festive. Les artistes présents ont offert des prestations de qualité qui ont séduit le public venu nombreux. Félicitations à l'ensemble des musiciens et un grand merci aux bénévoles dont l'engagement a largement contribué au succès de cette nouvelle édition.

Fêtes, manifestations et commémorations



Cérémonie du 1er mai

En l'honneur du monde du travail

Sous un soleil généreux, le traditionnel cortège du 1er Mai s'est élancé depuis l'Hôtel de Ville en présence de Monsieur le Maire, des élus municipaux, de l'Harmonie Municipale « La Concorde », des représentants syndicaux et de nombreux habitants. Après le dépôt de gerbes au monument aux morts par Monsieur le Maire et le Président de la CCDS Christophe Fourcroy, la cérémonie s'est poursuivie à la salle Raymond-Dufour avec la remise des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail. La Municipalité adresse ses plus sincères félicitations à l'ensemble des récipiendaires.



Fête populaire du 1er mai

Une journée de partage et de convivialité

Organisée par le Comité des Fêtes et ses partenaires, la fête populaire du 1er Mai a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Dès les premières heures de la matinée, la brocante proposée par l'Association des Parents d'Élèves de l'école Jules-Ferry attirait de nombreux visiteurs. Tout au long de la journée, animations, rencontres et activités variées ont permis aux familles de profiter pleinement de ce rendez-vous incontournable. La journée s'est achevée en musique sous le kiosque du Parc des Eperlecques avec «Que du Vinyle, La Caravane qui sillonne» et sa collection de disques 33 et 45 Tours, qui a fait danser le public sur des morceaux des années 60 à 90. Un grand merci aux associations, bénévoles, exposants et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.



Cérémonie du 8 mai

Transmettre le devoir de mémoire



À l'occasion du 81ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, élus, anciens combattants, porte-drapeaux, associations patriotiques et habitants se sont réunis pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Accompagné de l'Harmonie Municipale « La Concorde », d'une délégation des sapeurs-pompiers et de la brigade de gendarmerie, le cortège s'est rendu aux monuments aux morts où plusieurs gerbes ont été déposées.

La cérémonie s'est poursuivie à la salle Raymond-Dufour avec notamment la participation des élèves de CM2 de l'école Jehan-Molinet, rappelant l'importance de transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix, de liberté et de citoyenneté.

Ce moment de recueillement a également été marqué par la remise d'une médaille et d'un diplôme à Gilbert Briche pour ses 40 années d'engagement en qualité de porte-drapeau au sein de l'UNC-AFN. Une distinction remise par Didier Telliez, président de la section UNC-AFN de Desvres, et Marylise Thilliez.





Braderie-brocante de la Ducasse

Un rendez-vous très attendu

Le 31 mai dernier, jour de la Fête des Mères, à l'occasion de la ducasse, la traditionnelle braderie-brocante organisée par l'Amicale des Employés Communaux a une nouvelle fois animé les rues de la Cité des Potiers. Sous un soleil radieux, promeneurs et chineurs ont parcouru les stands à la recherche de trésors oubliés. Les attractions foraines installées place Léon-Blum ont également ravi petits et grands.



Comme le veut la tradition, l'Harmonie Municipale « La Concorde », accompagnée de nos géants Benoît et Catherine, a offert son concert de la ducasse en fin de matinée, sous les applaudissements du public rassemblé devant l'Office de Tourisme.

Parade des Géants

Benoît et Catherine entourés de leurs amis

Organisée par l'Amicale des Géants présidée par Éric Eeckout, la traditionnelle parade des géants a rassemblé une quinzaine de géants invités et leurs formations musicales. Au départ de la rue de la Gare, le cortège a traversé le centre-ville avant de rejoindre la braderie-brocante, pour le plus grand plaisir des habitants et visiteurs.



La journée s'est achevée au jardin public avec le traditionnel rigodon final, perpétuant ainsi une tradition chère au patrimoine culturel du Nord. Un grand bravo à l'ensemble des bénévoles de l'Amicale pour l'organisation de cette manifestation conviviale et festive.

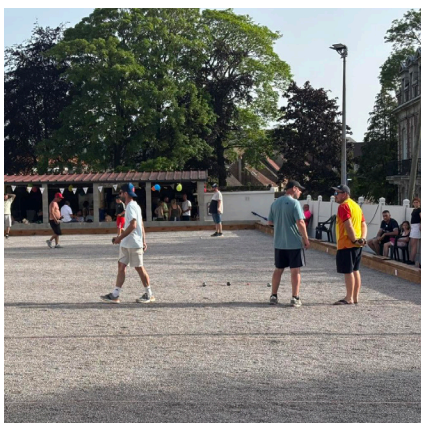




40 ans de la Boule Desvroise Quatre décennies de passion et de convivialité

Fin mai, la Boule Desvroise a célébré son 40ème anniversaire. Un événement marquant pour cette association qui contribue depuis plusieurs décennies à la vie sportive et associative de la commune.

Dans une ambiance chaleureuse et estivale, joueurs, bénévoles et passionnés se sont retrouvés autour de plusieurs concours organisés tout au long de la journée. La Municipalité félicite l'ensemble des membres de l'association pour leur engagement et leur souhaite encore de nombreuses années de réussite.





Ordre du jour du Conseil Municipal 31 mars 2026

1) Délégations consenties par le conseil municipal au Maire; 2) Règlement intérieur; 3) Délégations de fonctions et de signature - adjoints et conseillers municipaux délégués ; 4) Indemnités de fonction aux élus; 5) Indemnités de fonction aux élus – majoration; 6) Formation des commissions municipales et désignation des membres ; 7) Commission d'appel d'offres - constitution; 8) Commission de délégation de service public dite «SA-PIN» - constitution; 9) Centre Communal d'Action Sociale - détermination du nombre de membres du conseil d'administration; 10) Centre Communal d'Action Sociale - élection des membres du conseil d'administration; 11) Caisse des écoles - détermination des membres du conseil municipal au conseil d'administration de la caisse des écoles; 12) Conseil d'administration du collège du Caraquet - désignation de deux membres du conseil municipal; 13) Collège électoral de la Fédération Départementale d'Energie – désignation d'un membre du conseil municipal; 14) Conseil d'administration de l'association «Maison de la faïence» - désignation des membres du conseil municipal; 15) Conseil d'administration de l'Office de la culture - désignation des membres du conseil municipal; 16) Conseil d'administration de l'association «<Ciné Desvres » - Désignation des membres du conseil municipal; 17) Comité des Euvres Sociales - désignation des membres du Conseil Municipal; 18) Sécurité Routière - désignation d'un élu référent; 19) Correspondant défense - désignation; 20) Centre National d'Action Sociale - désignation d'un membre du Conseil Municipal; 21) EDEN 62 - désignation de trois membres du Conseil Municipal au Comité Syndical ; 22) Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale – élection d'un membre du Conseil Municipal à l'assemblée du territoire du Pare; 23) Correspondant Informatique et Libertés – désignation.

Ordre du jour du Conseil Municipal 13 avril 2026

1) Compte Financier Unique ; 2) Affectation des résultats 2025 ; 3) Débat d'Orientations Budgétaires 2026 - Présentation du rapport; 4) Débat d'Orientations Budgétaires 2026 - Adoption.

Ordre du jour du Conseil Municipal 28 avril 2026

1) Fiscalité directe locale - Vote des taux d'imposition 2026; 2) Budget principal 2026 ; 3) Vote des subventions de fonctionnement aux associations 2026; 4) Vote des redevances - Eau et assainissement collectif 2026; 5) Budgets annexes 2026 - Assainissement, eau, spanc, lotissement Pré Roussel et route de Crémarest; 6) Médiathèque municipale - Mise en place de la gratuité pour les desvres; 7) Sinistre de Monsieur GRIVART - Remboursement des frais engagés; 8) Comité Social Territorial - Désignation des membres du Conseil Municipal; 9) Commission de contrôle des listes électorales – Désignation des membres.

Ordre du jour du Conseil Municipal 22 juin 2026

1) Installation d'une nouvelle conseillère municipale; 2) Département du Pas-de-Calais - Demande de subvention suite aux inondations de 2023: zone de tranquillisation; 3) Agence de l'Eau Artois-Picardie - Demande de participations financières PCE 2026 ; 4) Dépenses à imputer au compte 6232 «fêtes et cérémonies»; 5) Remboursement partiel de location de salle à M. Romain DUCROCQ; 6) Budget principal – Admission en non-valeur; 7) Comité Social Territorial - Composition, Recueil ; 8) Acquisition d'un terrain pour le bassin de stockage (Station d'épuration); 9) Accueil de loisirs – été 2026 – Dates et fonctionnement; 10) Dénomination du complexe sportif «Jean SERGENT»; 11) Compte rendu des décisions prises par délégation.

*Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux en mairie
ou en ligne sur le site internet de la commune : <https://ville-desvres.fr>*

30 ans d'engagement au service des Desvrais

Desvres à la chance d'avoir de nombreuses associations sportives, culturelles ou de loisirs. Toutes rassemblent et créent des liens durables entre leurs adhérents.

Entre la fin de l'année 2025 et le début de l'année 2026, trois associations paramunicipales ont célébré un anniversaire symbolique : leurs 30 années d'existence. L'Office Municipal du 3ème Âge, Ciné-Desvres et l'Office de la Culture ont ainsi soufflé leurs trente bougies, l'occasion de revenir sur leur histoire et de saluer l'engagement de celles et ceux qui les font vivre depuis trois décennies.

L'Office Municipal du 3ème Âge : 30 ans de convivialité et de solidarité

Le 12 décembre 2025, à l'occasion de son traditionnel repas de fin d'année, l'Office Municipal du 3ème Âge a célébré avec émotion ses trente années d'existence.

Créée en 1995 à l'initiative de Michel Sergent, alors sénateur-maire de Desvres, l'association œuvre depuis trois décennies en faveur du bien-être des seniors. Rencontres, activités de loisirs, solidarité et maintien du lien social demeurent au cœur de ses actions.

En présence de Marc Démolliens, maire de Desvres, de Michel Sergent et Gérard Pécron, anciens maires, ainsi que de plusieurs élus, Marylise Thilliez, présidente de l'association, a rendu hommage à ses prédécesseurs : Nadine Sergeant, présidente de 1995 à 2008, et Régis Thomas, qui lui a succédé de 2008 à 2020.

Cette célébration a également permis de mettre à l'honneur six adhérents présents depuis la création de l'association : Marguerite Hodique, Mauricette Cuenot, Armand et Josette Leroy ainsi que Louis et Josette Obert. Un panier garni et un bouquet de fleurs leur ont été remis en témoignage de reconnaissance. Nicole Darques, vice-présidente, a également offert un bouquet à Marylise Thilliez afin de saluer ses trente années d'investissement au sein de l'association, suscitant une vive émotion.

La journée s'est ensuite poursuivie dans la convivialité et le divertissement. Au programme, un délicieux repas servi dans une ambiance chaleureuse, suivi d'un spectacle haut en couleur. Alain Sombret, chanteur régional talentueux interpréta les plus grands succès de la chanson française sur lesquels les adhérents se sont adonnés avec plaisir à la danse.

La surprise fut à son comble lorsque de superbes danseuses vêtues de plumes, strass et paillettes envahirent la scène. Une heure de spectacle digne des plus grandes revues a alors transporté le public dans l'univers féérique du Music-Hall.

Dernière surprise pour clore la journée, le Père-Noël, avec quelques jours d'avance s'est invité à la fête les bras chargés de cadeaux. Un mug spécialement créé pour cet anniversaire, et garni de chocolats a été offert à chaque adhérent présent.



Ciné Desvres : trois décennies de passion pour le 7ème art

Le 17 janvier 2026, Ciné Desvres célébrait à son tour ses trente ans. Pour marquer cet anniversaire, le cinéma a proposé la projection du documentaire *Le Buisson de Mai*, en présence de sa réalisatrice, Maud Pavé.

Inauguré le 17 décembre 1995 sous la municipalité de Michel Sergent, le cinéma accueillait ses premiers spectateurs dès le lendemain avec la projection en sortie nationale du film *Les Anges Gardiens*.

À ses débuts, l'accès au cinéma s'effectuait par la médiathèque et son fonctionnement reposait sur un projectionniste et deux caissières. Depuis 2000, l'entrée se situe rue Victor Lengagne et l'informatisation de la billetterie a permis au projectionniste d'assurer seul l'accueil et les projections. En 2010, le passage au numérique s'est accompagné du renouvellement complet du matériel de projection et de sonorisation.

En trente ans, Ciné Desvres a accueilli deux projectionnistes titulaires et trois remplaçants. De ses débuts jusqu'à son départ à la retraite en 2024, c'est M. Bruno Garnotel qui assurait les projections. Depuis, Mme Marine Garnotel a pris le relais. L'association a également connu trois présidentes : Brigitte Gourdin, Nathalie Tellier et Nicole Pruvot. De janvier 1996 à février 2026, pas moins de 3 354 films ont été projetés au cours de 10 513 séances, attirant 251 061 spectateurs. Des chiffres qui témoignent de la place importante qu'occupe aujourd'hui le cinéma dans la vie culturelle locale.



L'Office de la Culture : 30 ans de partage culturel

À la fin de l'année 2025, l'Office de la Culture célébrait également ses trente ans d'existence. Trois décennies consacrées à la diffusion de la culture sous toutes ses formes, grâce à une équipe investie et à de nombreux bénévoles et intervenants qui contribuent quotidiennement à faire vivre ce lieu.

Pour marquer cet anniversaire, plusieurs temps forts ont rythmé les derniers mois de l'année. Dès le mois d'octobre, l'exposition «La Fête», prêtée par l'artothèque du Département du Pas-de-Calais, a été proposée au public.

Le 10 décembre, les usagers ont été accueillis autour de chocolats chauds et de panettones dans une ambiance chaleureuse. En soirée, élus, partenaires, adhérents et membres de l'association ont participé à un moment de convivialité ponctué de prises de parole avant de découvrir les différentes expositions présentées à la médiathèque et à l'Office de la Culture.

La célébration s'est conclue en musique grâce aux élèves et professeurs des ateliers musicaux de l'association, illustrant parfaitement la vitalité de cette structure. Pour immortaliser cet anniversaire, des tote bags spécialement créés pour l'occasion ont également été offerts aux adhérents.

Ces trois anniversaires rappellent combien les associations paramunicipales constituent des acteurs essentiels de la vie desvraise. Depuis trente ans, elles participent activement à l'animation de la commune, au développement de la culture, des loisirs et du lien social. Un engagement précieux que la Ville tient à saluer et à remercier.



Juillet

Du 6 juillet au 5 août

ALSH et CAJ d'été
Maison de la Jeunesse
CAJ - Place Molinet

Du 6 au 24 juillet

Animations d'été
Service Culturel

Lundi 13 juillet

Bal des Pompiers

Jardin Public
A partir de 18h30

Lundi 13 juillet

Fête de la Bastille

A partir de 21h30
Place Léon Blum

Mardi 14 juillet

Fête Nationale

Stade Municipal à partir de 18h00

Samedi 18 et dimanche 19 juillet

Bourse à la Céramique

Musée de la Céramique

Vendredi 31 juillet

Soirée Cabaret - ALSH et CAJ

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Août

Du 10 au 21 août

Anim'sports
par le service des sports

Samedi 22 août

Fête de l'étang

par le Comité des fêtes

Etang municipal du Mont-Hulin

Mercredi 26 août

Inscriptions ateliers de musique
et de chant

par le service culturel

Centre Associatif du Caraquet

Samedi 29 et dimanche 30 août

BCC Motor Fest
par le Comité des Fêtes

Place Léon Blum

Agenda

Septembre

Mardi 1er septembre

Rentrée des Classes

Jeudi 3 septembre

Don du sang

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Vendredi 4 septembre

Loto Quine

DEF RAFTING

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Samedi 5 septembre

Forum des sports

Complexe sportif du Pilbois

Samedi 12 septembre

Loto quine

APE du Collège du Caraquet

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Dimanche 13 septembre

Loto quine

Amicale des Employés Communaux

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Samedi 19 septembre

Repas des Aînés

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Vendredi 25 septembre

Loto Quine

Amicale Laïque Sportive

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Samedi 26 septembre

Soirée musicale

APE du Collège du Caraquet

Salle R. Dufour - rue de la Gare

Octobre

Samedi 10 octobre

Concert «La Concorde»

Salle des fêtes R.Dufour

Dimanche 11 octobre

Brocante musicale

«La Concorde»

Salle des fêtes R.Dufour

Samedi 17 octobre

Foire à tout de Desvres

Attractions foraines

Centre ville

Jeudi 22 octobre

Repas d'Automne

OM3

Salle des fêtes R.Dufour

Dimanche 25 octobre

Loto Quine ouvert à tous

OM3

Salle des fêtes R.Dufour

Samedi 31 octobre

Soirée les années Téoria

Halloween Party

Salle des fêtes R.Dufour



Le mot de l'opposition

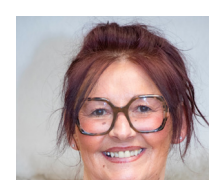
- Nous souhaitons remercier ici les 728 Desvrais qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales. Nous siégerons au conseil tout au long de ce mandat en pensant aux préoccupations et aux souhaits qu'ils ont exprimés lors de nos rencontres et feront de notre mieux pour les représenter. Enfin nous nous interrogerons sur le taux d'abstention qui avoisinait les 45 % lors de ces élections
- Nous constatons aujourd'hui que l'équipe majoritaire, comme elle nous l'a annoncé, poursuit son action dans la continuité des précédents mandats....Nombres d'élus siègent depuis plusieurs décennies au sein du conseil municipal.... Sans remettre en cause leur implication, nous nous interrogeons sur l'apport du renouvellement des idées et des pratiques, qui nous semble essentiel pour préparer l'avenir de Desvres.
- Notre liste a obtenu cinq sièges au conseil, les élus sont Jean-Luc Marcotte, Martine Gournay Prud'homme, Jonathan Hennuyer, Justine Peugny et Philippe Prud'homme. Pour des raisons professionnelles, Justine Peugny a récemment démissionné de son mandat. Nous la remercions pour son engagement et son investissement. Elle sera remplacée par Sabrina Ruffin lors du prochain conseil municipal.
- Pour ce second mandat, nous avons fait le choix de ne pas participer aux commissions municipales. Cette décision résulte de notre expérience passée, où nous avons constaté que tout était orchestré et décidé à l'avance. Avec cinq élus sur vingt-sept, notre influence y demeure très limitée. Nous nous sommes par ailleurs abstenus lors du vote du budget. Nous continuerons toutefois à suivre attentivement les dossiers communaux, à être présents lors des conseils municipaux et à rester à l'écoute des habitants. Notre engagement se poursuit également au sein des instances intercommunales. Par ailleurs, nous nous réjouissons de l'élection de Jean-Luc Marcotte au poste de 4ème vice-président de la CCDS Desvres Samer prenant ainsi la place de Monsieur Dutriaux. Cela témoigne de la confiance accordée à son investissement au service de notre territoire.

- **Information importante concernant l'église**

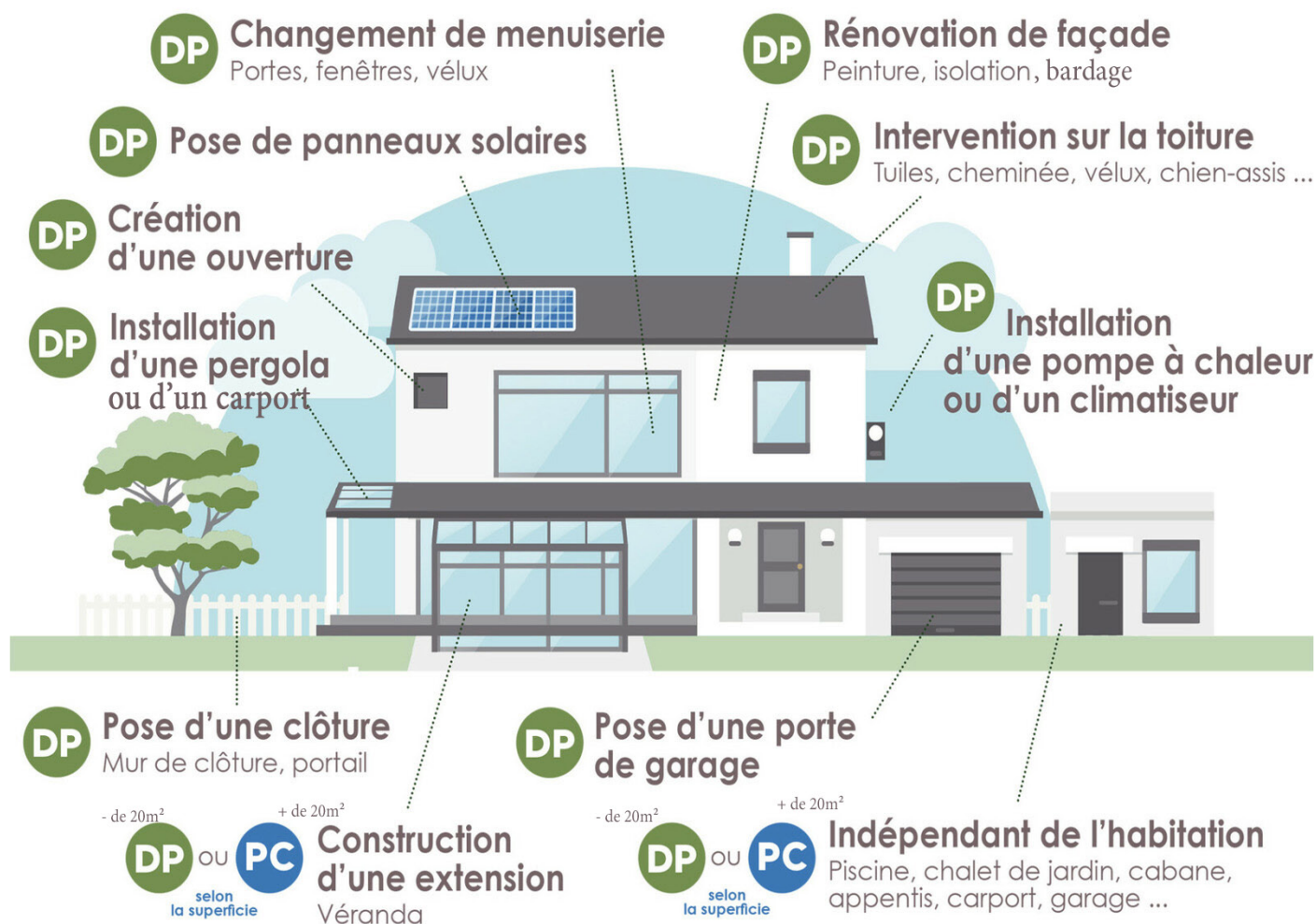
Lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire a confirmé qu'aucune action ni aucun investissement ne seraient engagés cette année concernant l'église.

Ce sujet demeure l'un des principaux points de divergence entre notre groupe et la majorité municipale. Nous considérons en effet que la rénovation de ce bâtiment abandonné pendant des années par la municipalité devait être poursuivie et qu'une réflexion sur son avenir devait être engagée en concertation avec les habitants.

- Enfin, afin de poursuivre les échanges avec les habitants et les personnes ayant participé à notre campagne, nous continuerons à animer la page Facebook « Agir ensemble pour Desvres » et à organiser régulièrement nos réunions ouvertes à tous. Chacun est le bienvenu pour participer à la réflexion sur l'avenir de notre commune. N'hésitez pas à nous contacter via ce réseau.



VOS DÉMARCHES TRAVAUX



PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLAI D'INSTRUCTION : 2 mois (sauf majoration exceptionnelle) pour une maison individuelle et ses annexes (**3 mois** pour les autres projets).

DURÉE DE VALIDITÉ : 3 ans.

Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de travaux.

PC

DP



DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

DÉLAI D'INSTRUCTION : 1 mois (sauf majoration exceptionnelle).

DURÉE DE VALIDITÉ : 3 ans.

Les constructions dont la surface ou l'emprise au sol est comprise **entre 5 et 20m²** nécessitent une déclaration préalable de travaux et pas un permis de construire.

Rappels

- 1) N'oubliez pas de transmettre une déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité de vos travaux en Mairie.
- 2) Installation de benne, d'échaffaudage ou de matériel sur le trottoir : demandez une autorisation en Mairie 15 jours avant la date envisagée pour vos travaux.

Desvres Déjections canines

Peu importe sa taille,
Votre chien ne peut pas ramasser.
VOUS, vous le pouvez !



Agissons ensemble pour une ville propre !
Distribution gratuite de sachets en Mairie

IPNS



Arrêté Municipal n° 182 du 30 juin 2026

ARRETE PERMANENT

Portant obligation de tenir les chiens en laisse sur certains espaces publics de la commune

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses dispositions relatives aux pouvoirs de police du maire;
- Vu l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (Livre I – huitième partie – signalisation temporaire) approuvée par arrêté interministériel du 6 Novembre 1992, révisé.
- Vu le code pénal ;
- CONSIDERANT qu'il appartient au maire de garantir le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ;
- CONSIDERANT la nécessité d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public, de prévenir les accidents, de protéger les personnes, les autres animaux ainsi que les espaces naturels et les équipements publics ;

ARRETONS :

ARTICLE 1 : Les chiens doivent être tenus en laisse par toute personne qui en a la garde sur les espaces publics suivants :

- Les parcs et jardins publics ;
- Les aires de jeux pour enfants et leurs abords ;
- Les voies, places et chemins ouverts au public ;
- Les espaces naturels et tout autre secteur désigné par la pose d'un panneau.

ARTICLE 2 : Le propriétaire ou le détenteur du chien demeure responsable du comportement de l'animal et des dommages qu'il pourrait causer.

ARTICLE 3 : Les dispositions du présent arrêté ne s'appliquent pas :

- Aux chiens guides ou d'assistances accompagnant une personne en situation de handicap ;
- Aux chiens des services de secours, de police, de gendarmerie ou de toute autre autorité lorsqu'ils sont en mission ;

ARTICLE 4 : Toutes contraventions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services, Messieurs les agents de la Police Municipale et Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Desvres sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Marc DEMOLLIENS

Le présent arrêté sera affiché en Mairie le 1^{er} juillet 2026



RIVERAINS, ensemble, prenons soin de notre commune !

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX : UN ACTE CITOYEN

UN PETIT GESTE POUR CHACUN, UN GRAND BÉNÉFICE POUR TOUS !



Chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau devant son habitation, jusqu'au caniveau, sur toute la largeur du trottoir.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT ?



Pour la **SÉCURITÉ** de tous (piétons, personnes à mobilité réduite, enfants, etc.).



Pour assurer l'**ÉVACUATION DES EAUX DE PLUIE** et éviter les inondations.



Pour une **COMMUNE PROPRE, AGRÉABLE ET ACCUEILLANTE**.



Parce que c'est un **EFFORT COLLECTIF** pour améliorer notre cadre de vie et valoriser notre patrimoine commun.

DES GESTES SIMPLES À INTÉGRER RÉGULIÈREMENT !



Balayer les feuilles, déchets et saletés.



Désherber le trottoir et le pied des murs.



Dégager les grilles et nettoyer les caniveaux.

UN GESTE SIMPLE
AUJOURD'HUI
POUR UN MEILLEUR
CADRE DE VIE
DEMAIN.



ENSEMBLE,
FAISONS DE NOTRE COMMUNE
UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE !

NOTRE COMMUNE,
notre fierté,
notre responsabilité.

Agissons ensemble pour aujourd'hui et pour demain !

ÉDITION 2026

BOULOGNE CAR'S CREW

BCC MOTORFEST

DU 29 AOÛT 17H AU 30 AOÛT 18H 2026

- Exposition Auto/moto sur 2 jours
- Night party (le samedi)
- Groupe de rock (le samedi)
- Animation DJ
- Concours (limbo, battle)
- Village Stand
- Foods truck
- Stunt moto par Willymachine4
- Bars de ville

Place Léon Blum
62200 Desvres

- Entrée 1 journée exposants : 6€
- Pass Week-end exposants : 10€
- Visiteurs : GRATUIT

Boulogne Car's Crew en partenariat avec la ville de Desvres

Toute information, à retrouver sur les réseaux sociaux Instagram, Facebook et TikTok de l'association: Boulogne Car's Crew

ANIM'SPORTS

du 10 au 21 Août 2026

activités sportives ouvertes aux
enfants nés entre 2013 et 2018

Ville de Desvres

Service des Sports
Complexe Sportif du Pilbois
62240 DESVRES
sports@ville-desvres.fr | 03.21.33.71.02

musée de France

MUSÉE DE LA CÉRAMIQUE DESVRES

Rue Jean Macé - BP 107
62240 DESVRES

Tél. 03 21 83 23 23
accueil@mceramique-desvres.fr
www.musee-ceramique-desvres.com
www.desvres-design-ceramic-camp.fr

Avril à Septembre :
Du mardi au samedi : 10h00 – 12h30 / 14h00 – 18h00
Dimanche et jours fériés : 14h00 – 18h00
Fermé le lundi et le 1^{er} mai

Octobre à Mars :
Du mardi au vendredi : 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Samedi, Dimanche et jours fériés : 14h00 – 18h00
Fermé le lundi, le 25 décembre et le 1^{er} janvier
Les 26 décembre et 2 janvier au matin
Les 24 et 31 décembre fermeture l'après-midi

Juillet-Août :
Du mardi au samedi : 10h00 – 18h00
Dimanche et jours fériés : 14h00 – 18h00
Fermé le lundi

Dernière entrée 1h avant l'horaire de fermeture
Ouvert toute l'année pour les groupes sur réservation
Musée gratuit pour les Desvrois
Boutique en accès libre.

Directrice : M^{me} Sarah VALLIN

CINE DESVRES

**programme disponible en mairie,
sur www.ville-desvres.fr, et sur la
page facebook de la ville**

Tarif plein : 6,50€
Tarif réduit : 5,00€

Adresse : Ciné-Desvres - 8, rue Victor Lengagne
B.P 28 62240 DESVRES - 03.21.32.08.41

médiathèque municipale

19, rue des Potiers - 62240 DESVRES - 03 21 10 04 40
Mail : mediatheque@ville-desvres.fr

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE L'ESPACE MULTIMEDIA

Mardi : 10h - 12h 16h - 19h	Jeudi : 14h - 18h Vendredi : 14h - 19h
Mercredi : 10h - 12h 14h - 18h	Samedi : 10h - 12h 14h - 18h

DVD - LIVRES - CD AUDIO - NUMERIQUE - JEUX - PRESSE
Gratuité moins de 16 ans - Adulte : 10€ par an

Facebook: [mediathequedesvres](https://www.facebook.com/mediathequedesvres)

Catalogue en ligne : www.mediatheque-desvres.fr